



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

SAINTE - BERNADETTE

Préambule :

La mission de « l'Ecole Sainte-Bernadette de l'enseignement fondamental spécialisé catholique de type 8 » est de permettre aux élèves en difficulté dans l'enseignement ordinaire de bénéficier d'une scolarité adaptée à leurs besoins.

A côté des objectifs propres à tout enseignement, la causalité des troubles est telle que la prise en charge pédagogique des enfants doit être complétée par une stratégie d'accompagnement relationnel adaptée. Celle-ci se focalise naturellement sur l'élève, mais aussi sur les parents, partenaires privilégiés en terme de collaboration, pour les aider à accepter la situation de leur enfant dans un esprit constructif.

1. Accueillir tout l'enfant, l'aider à s'accepter et à devenir citoyen

L'enfant qui entre dans l'enseignement spécialisé a souvent un vécu antérieur difficile (échec, dévalorisation, rejet, perte de confiance, d'identité, ...)

L'école Sainte-Bernadette se donne des temps et des lieux pour accueillir chaque enfant dans sa globalité et tenter de le réconcilier avec lui-même, avec l'école et avec la société.

L'école respecte l'individualité de chaque enfant en reconnaissant ses différences, ses difficultés propres tant pédagogiques que socio-affectives.

Elle s'efforce de mettre en évidence les richesses personnelles de l'enfant afin de l'aider à surmonter son sentiment d'échec.

Elle l'encourage à se construire, se définir, accepter les autres pour devenir un adulte, citoyen responsable.

L'école Sainte-Bernadette garde comme valeur fondamentale un humanisme chrétien tout en respectant la philosophie de chacun.

2. Différencier les apprentissages et accompagner l'enfant dans la construction des savoirs

La diversité des enfants accueillis nécessite une organisation variée des apprentissages pour permettre aux élèves d'accéder à un certain niveau de compétences en fonction de leur

rythme. Pour ce faire, il est nécessaire de développer des méthodologies adaptées en vue d'intégrer un même savoir.

Dans un souci d'accès optimal aux canaux privilégiés des élèves, il convient de s'ouvrir aux diverses approches, mais également d'en rechercher de nouvelles.

Dans ce sens, on considère qu'en fonction du projet de groupe éventuellement différent du projet individuel, chaque enfant met ses compétences au service de la collectivité pour repartir individuellement avec d'autres compétences.

Le rôle de l'enseignant consiste à favoriser la construction individuelle et collective des savoirs. Il doit être attentif à varier les sollicitations en cours d'apprentissage pour que chacun progresse au mieux de ses possibilités.

La différenciation se traduit également par une prise en charge régulière de groupes d'enfants par les maîtres d'enseignement individualisé. Les enfants présentant des difficultés spécifiques dans leur développement psychomoteur, dans le domaine du langage oral et/ou écrit et dans leur démarche cognitive sont accompagnés individuellement ou en groupe par le personnel paramédical.

Par ces différentes démarches, l'école Sainte-Bernadette vise l'autonomie dans le travail et le partage du savoir. Elle interpelle l'intérêt, la curiosité et suscite la créativité.

3. Pratiquer l'évaluation pluridisciplinaire et assurer la continuité des apprentissages

La prise en charge de l'enfant commence par un bilan global qui requiert un regard multiple dans un esprit tant objectif que constructif.

Ce premier bilan permet d'organiser le projet de développement de l'enfant à court, moyen et long terme.

Il est, au fur et à mesure, réajusté à partir des observations faites par les différents intervenants sur la manière dont l'enfant construit et gère ses compétences, ses connaissances et sa personnalité.

La continuité des apprentissages dans l'école Sainte-Bernadette se traduit par une prise en charge globale de l'enfant.

Celle-ci tient compte des acquis pédagogiques, de l'évolution comportementale dans son milieu socio-familial et de son équilibre tant psychologique que physique.

Des évaluations sommatives et / ou formatives sont organisées en fonction des objectifs souhaités.

L'ensemble est favorisé par une collaboration permanente : parents / éducateurs < = > école.

4. Pratiquer un métier collectif et en partenariat

L'enseignement spécialisé se doit d'être attentif à la multitude des aspects de la personnalité de l'enfant.

La collaboration de professionnels avec leur spécificité est indispensable.

La responsabilité du développement global de l'élève est commune mais l'enseignant tient le rôle de référent. En vue de favoriser ce développement, le travail de l'équipe éducative et des partenaires extérieurs doit se faire en étroite collaboration.

Ce travail d'équipe est favorisé par des échanges fréquents et constructifs dans un esprit de solidarité responsable.

5. Construire une communauté ouverte sur l'extérieur

La classe est une « micro société » dans laquelle l'enfant est invité à trouver ses marques et participe activement à la vie quotidienne.

Les temps de partage et d'écoute permettent à chacun d'exprimer son vécu.

L'école prend en compte et considère comme une richesse la variété culturelle des enfants qu'elle accompagne. C'est en s'appuyant sur l'histoire de chaque enfant qu'elle pourra l'aider à construire un avenir qui lui est propre.

Toutefois, l'école n'est pas seule ! Elle doit tenir compte des réalités politiques, économiques, sociales et permettre à l'enfant de s'y impliquer et d'utiliser les ressources de son environnement.

Ainsi, les élèves de l'école Sainte-Bernadette construiront leur avenir dans la société.